

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADEMIQUE
RÉPARTITION DES MOYENS A LA RENTRÉE 2026
PREMIER DEGRÉ PUBLIC – BOP 140**

1. Les effectifs d'élèves

	Prévu RS 2025	Constat RS 2025	Prévu RS 2026	Evolution 2025/2026
Seine-et-Marne	154 346	153 618	151 805	-1 813
Seine-Saint-Denis	181 345	181 230	178 355	-2 875
Val-de-Marne	128 305	128 135	125 699	-2 436
Académie	463 996	462 983	455 859	-7 124

2. Les emplois en 2025-2026

La répartition actuelle des emplois d'enseignants du 1er degré (y compris PSY-EN 1D, et enseignants 2D affectés dans le 1er degré) - *En moyens d'enseignement*

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
8 727	12 300	7 805	29 023

Le P/E à la RS 2025

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
5.49	6.67	6.03	6.10

Le E/C à la RS 2025

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
22.9	19.7	21.6	21.2

3. La répartition des moyens d'enseignement à la rentrée 2026

Mesure de rentrée 2026 : - 116 moyens d'enseignement

La répartition de ces moyens d'enseignement entre les trois départements est fondée sur le principe d'une progression identique des taux d'encadrement (P/E).

Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
-8	-67	-41	-116

Ce qui aboutit au P/E prévisionnel suivant, pour chacun des départements :

	Seine-et-Marne	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Académie
2026	5.55	6.74	6.11	6.17
Rappel 2025	5.49	6.67	6.03	6.10

A titre d'information, compte tenu de l'évolution démographique dans le 1^{er} degré (-7 124 élèves), la mesure de rentrée 2026 aurait pu aboutir à un retrait de 438 ETP sans dégrader le taux d'encadrement (P/E constant). L'académie bénéficie donc de 322 ETP afin d'améliorer les conditions d'enseignement, de renforcer son potentiel de remplacement et de poursuivre l'accompagnement de l'école inclusive.